

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM**

**AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 20 Septembre 2015 portant réglementation de marché publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale informe l'ensemble des soumissionnaires à l'Avis D'appel D'offre national ouvert N° 07/2025 relatif au projet Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires pour année 2026 . et suite à l'évaluation des offres en date du 09 DECEMBRE 2025

a attribué provisoirement le projet, comme suit :

FOURNISSEUR	Intitulé du projet	Montant du marché	Délais	O b's
OULD METIDJI FOUZIA	LOT N° 01 : FRUITS ET LEGUMES	11.512.913.40 DA	ANNEE 2026	Moins disant
TOUATI SOFIANE	LOT N° 02 : ALIMENTATION GENERALE ET PRODUITS LAITIERS	20.183.180.42DA	ANNEE 2026	Moins disant

Les soumissionnaires qui souhaitant prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs candidatures ; offre technique et financière sont invités à se rapprocher de bureau des marchés de la commune au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ; pour leur communiquer ces résultats ; et ce conformément à l'article 82 du décret suscité.

les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours, à compter de la date d'affichage du présent avis au niveau du siège de la commune.